



PAR COURRIEL

Québec, le 6 janvier 2026

Madame Manon Boivin
Directrice générale
Coesion SP
555, boulevard René-Lévesque O, bureau 555
Montréal (Québec) H2Z 1B1

Madame la Directrice générale,

Nous sommes heureux de vous informer de la prolongation du Plan d'action interministériel (PAI) 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé pour l'exercice financier 2025-2026. Cette décision entérinée par le Conseil des ministres du 30 avril dernier, permettra d'achever et conclure les projets associés au PAI. Ainsi, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a le plaisir de vous octroyer une subvention non récurrente de 1 120 000 \$ pour l'année financière 2025-2026. Cette subvention vise à poursuivre la mise en œuvre des actions suivantes :

- Action 3.3.1 - Réaliser une stratégie de sensibilisation sur les bénéfices associés à la mise en place de bonnes pratiques en santé et mieux-être au travail;
- Action 3.3.2 - Développer des connaissances et diffuser les meilleures pratiques pour mettre en place des initiatives structurantes;
- Action 3.3.3 - Créer un réseau d'ambassadeurs pour appuyer l'implantation des meilleures pratiques dans toutes les régions du Québec.

Un premier versement représentant 80 % du montant total, soit 896 000 \$, vous sera versé sous peu. Le versement du montant résiduel vous sera transmis après analyse de votre reddition de comptes qui est attendue au plus tard le 15 juin 2026. Cette reddition de comptes doit porter sur les activités réalisées entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026. Le gabarit à utiliser se trouve en pièce jointe.

Pour toutes questions ou pour nous faire parvenir votre reddition de compte, veuillez utiliser l'adresse suivante : smpsp-desaa@msss.gouv.qc.ca.

Nous vous saurions gré de bien vouloir signer la convention ci-jointe et de nous la retourner dans les meilleurs délais à l'adresse courriel suivante : smpsp@msss.gouv.qc.ca. Une copie dûment signée vous sera ensuite transmise.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Le sous-ministre adjoint,



Horacio Arruda

p.j. 2

c. c. Mme Caroline Quach-Thanh, MSSS

N/Réf. 25-SP-00249